

COLLOQUE DU CENTENAIRE DE LA CONSTITUTION DU 31 MAI 1911 POUR L'ALSACE-LORRAINE

Organisé par
**l'Institut du Droit Local
alsacien-mosellan,**
avec la participation de
l'Université de Strasbourg
et le soutien de la Région Alsace

*Bâtiment de l'ancien Landtag,
actuel Théâtre National de Strasbourg*

LIEU DU COLLOQUE : **HÔTEL DE RÉGION 1** place Adrien Zeller - STRASBOURG
Tram : lignes B ou E - Arrêt Wacken

**19 et 20
MAI 2011**

PROGRAMME

« *Le centenaire de la Constitution de 1911* »

JEUDI 19 MAI 2011

Traduction simultanée français - allemand

8 H 30

Accueil des participants

9 H 15

I . Introduction

Objectifs du colloque

Jean-Marie Woehrling

Président de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan

Jean-Michel Poughon

Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg

L'Alsace du Reichsland 1871-1914 : Contexte historique, culturel, politique

Bernard Vogler

Professeur d'histoire d'Alsace émérite de l'Université de Strasbourg

9 H 45

II. Du Traité de Francfort à la Constitution de 1911

Président de séance : Jean-Marie WOEHLING, Président de l'Institut du Droit Local

Die Verfassungsrechtliche Entwicklung des Reichslandes : Integration durch Recht ?

*Sophie Korth
Avocate*

Le texte de la Constitution de 1911 : avancées et limites

*Materne Staub
Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg*

Le débat public sur la Constitution de 1911 - L'exemple de René Schickele

*Charles Fichter
Professeur et écrivain*

11 H 00

Pause café

L'Empire allemand comme Etat fédéral et la position du "Reichsland" de l'Alsace-Lorraine

*Olivier JOUANJAN
Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg*



Regards de juristes français sur le régime juridique de l'Alsace-Lorraine

Eric Maulin

Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg

Verfassung und Verwaltung im Elsaß vor und nach 1911

Stefan Fisch

Professeur d'histoire moderne et contemporaine, Recteur de l'Université des Sciences Administratives de Spire

13 H 00

Buffet déjeunatoire offert par la Région Alsace

14 H 30

III. Au-delà de la Constitution de 1911

Président de séance : Patrick KINTZ, Président du Tribunal administratif de Strasbourg

L'application de la Constitution de 1911

Eric Sander

Secrétaire Général de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan

Wahlen, Wähler und Wahlverhalten im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918

Hermann Hiery

Professeur à l'Université de Bayreuth



L'affaire de Saverne 1913

Pierre Koenig

Président d'honneur de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan

Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

16 H 00

Pause-café

Les Lorrains et la Constitution de 1911

François Roth

Professeur émérite d'histoire contemporaine de l'Université de Lorraine

Confession et Constitution : le contexte religieux alsacien en 1911

Claude Muller

Professeur à l'Université de Strasbourg, Directeur de l'Institut d'histoire d'Alsace

Les projets parlementaires de régionalisation en Alsace dans l'entre-deux-guerres : la nostalgie de l'autonomie perdue

Céline Pauthier

Maître de conférences à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg



Le parti communiste français et le droit de l'Alsace-Lorraine à l'autodétermination (1925)

François Igersheim
Professeur émérite d'histoire de l'Alsace

19 H 00

Lecture publique « 1911, il était une fois la Constitution »

*proposée par le Collège Saint-Etienne, les Comédiens du Rhin et Culture et Bilinguisme -
René Schickele Gesellschaft - sous la direction de Jean Lorrain*

Palais du Rhin (place de la République)

VENDREDI 20 MAI 2011

9 H 30

IV. Le renouvellement contemporain du débat institutionnel régional

Président de séance : Stefan FISCH, Recteur de l'Université de Spire

Le droit local, un « Ersatz » de Constitution locale ?

Jean-Marie Woehrling
Président de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan

Le cadre européen - L'évolution du droit régional institutionnel en Europe

Claire Barthélémy

Docteur en droit public comparé, Directrice de l'Institut de la gouvernance territoriale à Strasbourg

La Région Alsace : de la banalité du droit commun à l'originalité de ses politiques et de son projet institutionnel

Robert Hertzog

Professeur émérite agrégé de droit public à l'IEP de Strasbourg

Vers la création d'un Conseil d'Alsace unique ?

Philippe Richert

Président du Conseil Régional d'Alsace, Ministre chargé des Collectivités territoriales

Débat général

12 H 30

Réception de clôture du colloque offerte par la Ville de Strasbourg

Au Palais du Rhin, du 16 mai au 30 juin, de 13 H à 18 H

**Exposition sur la Constitution de 1911
organisée par les Archives départementales du Bas-Rhin**

**Vernissage
le 18 mai
à 20 H**



Le 31 mai 1911 a été promulguée une loi donnant une Constitution à la « Terre d'Empire d'Alsace-Lorraine ».

Pour éclairer cet aspect mal connu de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle, l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan organise, à l'occasion du 100^e anniversaire de cette loi, un colloque historique et juridique dont l'objectif est de fournir aux participants, à travers des approches plurielles, les matériaux qui leur permettront de se forger eux-mêmes un jugement sur ce moment historique et de le replacer dans le contexte de l'évolution juridique de la région.

L'adoption de cette Constitution a été un moment fort de l'histoire de la région. Dans ses avancées comme dans ses insuffisances, la Constitution de 1911 est devenue une référence qui a marqué la discussion politique en Alsace sur une longue période. Encore aujourd'hui, elle apporte un éclairage historique au débat institutionnel en Alsace et, de manière plus large, en France et en Europe.

Cet anniversaire est l'occasion d'évoquer l'époque du Reichsland sous ses aspects politiques, juridiques et culturels, de présenter l'évolution de la question régionale après 1918 et de prolonger l'approche historique par une réflexion sur le droit local, ainsi que des contributions sur l'évolution actuelle de l'institution régionale.